



CONCOURS ACTEUR DE PAIX

Règlement du concours

1) Organisateur du concours

Le concours « Acteur de paix » est organisé par le Lycée du Haut-Barr de Saverne, membre des Ecoles associées de l'UNESCO, dans le cadre du thème choisi pour l'année 2017-2018 : la Paix.

2) Conditions de participation

Il suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne ici et d'envoyer votre création par courriel, par courrier ou par dépôt au lycée organisateur en y joignant une note d'intention de quelques lignes sur la démarche artistique suivie.

Deux possibilités pour participer :

- **A titre individuel** : ouvert à tous les élèves de collège et de lycée (BTS inclus)
- **Par classe** : ouvert à toutes les classes de collège et de lycée (BTS inclus). Le référent qui devra être un professeur de la classe se chargera de transmettre la création réalisée par le groupe d'élèves.

3) « Acteur de paix, toi aussi réalises une création »

Il s'agit de concevoir une production artistique, graphique, littéraire ou en volume 3D qui implique une dimension créative à partir de l'exposition sur la paix présentée au lycée du Haut-Barr tout au long de l'année scolaire 2017-2018.

Toute création est autorisée. Elle doit impérativement s'appuyer sur une ou plusieurs parties de l'exposition. Chaque création doit être porteuse d'un titre.

Un diaporama ainsi qu'un livret d'accompagnement sont disponibles sur le site du concours.

Pour les enseignants : Une visite de l'exposition est possible sur demande.

L'objectif du concours est de s'interroger sur la notion de paix mais surtout sensibiliser à l'idée que chacun peut être à sa mesure « Acteur de paix ».

Toutes les démarches pluridisciplinaires sont les bienvenues.

4) Calendrier

- Ouverture du concours : 1er février 2018
- Clôture du concours et réception des créations : au plus tard le 13 avril 2018 inclus.
- Délibération du jury : du 16 avril au 19 avril 2018
- Publication des résultats : 19 avril 2018
- Remise des prix : 18 mai 2018 ou date fixée ultérieurement

5) Sélection des gagnants

Le jury composé de 8 ou 10 membres, prendra connaissance de chacune des créations et les sélectionnera principalement sur les critères suivants :

- Le lien avec l'exposition
- L'originalité
- La qualité technique
- Les qualités esthétiques
- La démarche
- La synergie pour les œuvres collectives

Le choix du jury est sans appel et ne peut faire l'objet d'aucun recours.

Les résultats seront publiés sur le site du concours dès le jeudi 19 avril 2018.

6) Prix

- **Individuels** avec trois catégories : Graphique / Littéraire / Volume 3D
- **Classes** avec trois catégories : Graphique / Littéraire / Volume 3D

7) Droits

Le participant, individuel ou groupe classe, affirme être l'auteur ou le représentant légal de sa production (texte, œuvre graphique, vidéo et création manuelle), **qu'il soumet et garantit que l'œuvre proposée est originale, inédite et qu'il est seul détenteur des droits d'exploitation attachés à cette œuvre.**

Le participant, individuel ou groupe classe, déclare être en règle vis-à-vis de la législation française en matière de droit d'auteur et de droit à l'image.

Les participants au concours s'engagent à céder gracieusement leur création à l'établissement (aucune utilisation commerciale ne sera faite de la création – les créations pourront être exposées sans aucune limitation, pour une durée de 10 ans, intégralement ou par extrait). Au-delà de ces délais, nous conserverons ces productions au titre d'archives.

Si les circonstances l'exigent, le lycée du Haut-Barr se réserve le droit à tout moment d'interrompre, de supprimer, de différer ou de reporter le concours et/ou modifier ses modalités. Dans ce cas, il en informera les participants par tous les moyens appropriés, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait. Le règlement sera actualisé et mis à jour en conséquence.

La participation au concours implique l'acceptation pure et simple du règlement. Tout manquement au présent règlement entraîne la disqualification du candidat.

Contact :

Mail : acteurdepaix@gmail.com

Site : <https://concourspaixlhb.wordpress.com>